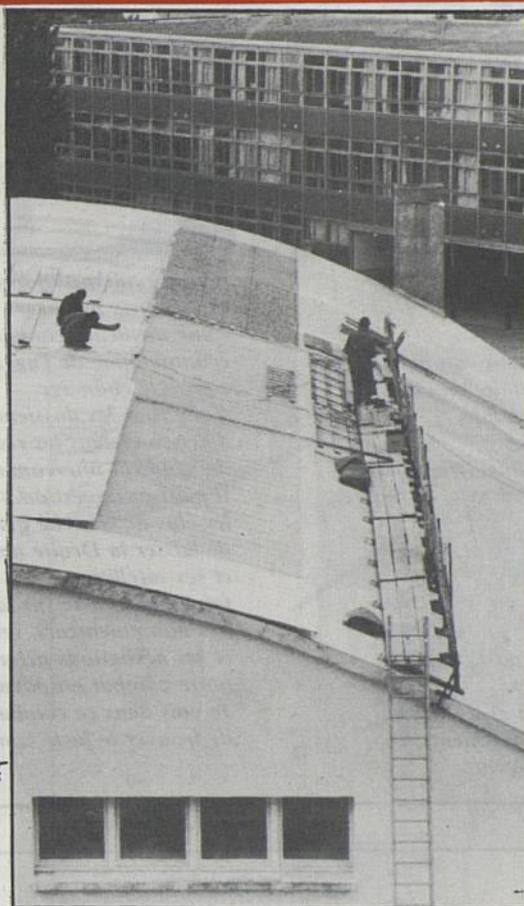


REZE INFORMATION

numéro 3 - Juin Juillet Août 1983

Bimestriel d'Informations Municipales.



se compte
se travaille
se relaxe
se fête

REZE



Fermeté

Serait-ce une lapalissade que de réaffirmer Rezé comme ville d'agglomération ? Sa position géographique, son Histoire, sa volonté politique, tout concourt à faire de notre ville un bloc important de la région nantaise.

Il est capital que cette appartenance se vive en toute liberté.

Seuls les rezéens décident comment et dans quel domaine l'organisme d'agglomération doit les aider à mieux vivre.

Depuis mars de cette année la Droite est majoritaire au Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Nantaise, cependant la Gauche reste majoritaire en voix dans l'addition de toutes les communes qui forment cette structure.

Pourquoi devons-nous à chaque fois défendre pied à pied et batailler sans cesse ?

Pour conserver les acquis :

- une politique moderne et efficace de transports en commun,
- une voirie d'agglomération pour une réelle oxygénation du Sud-Loire,
- une politique de solidarité envers les handicapés par la construction et l'aménagement de nouveaux établissements,
- une amélioration de l'environnement,



par la modernisation de l'élimination des déchets ménagers et industriels, - une meilleure connaissance de la vie économique de l'agglomération pour lutter contre le chômage.

Voilà tous les dossiers que nous défendons dans les réunions du syndicat intercommunal.

Il n'est pas question pour les élus de Gauche que nous sommes de laisser la Droite nantaise et ses satellites

faire main basse sur la région. Ses attermoissements, ses volte-faces et ses hésitations prouvent que notre combat est payant.

Je vois dans ce combat la seule manière de trouver le juste compte pour le progrès.

Jacques Floch

Le SIMAN

Dossiers d'agglomération :

Le coup de force des nantais

Le comité du Siman est traditionnellement, pour les élus, l'occasion de faire le point sur les grands dossiers de l'agglomération. Rezé Information inaugure la rubrique qu'il tiendra régulièrement sur la structure d'agglomération par le compte rendu des principaux dossiers à l'ordre du jour du 31 mai.

■ Voirie :
- Franchissement de la Loire à Cheviré : Les élus rezéens ont été informés de la décision, de la Ville de Nantes, d'établir une étude comparative du pont et du tunnel. La réalisation de cet avant projet détaillé demandé par Nantes - procédure tout à fait inhabituelle et qui ne se justifie pas - nécessite un délai minimum de 6 mois. Les résultats comparatifs ne pourront être appréciés qu'en décembre 83 au plus tôt. Ajoutons à cela les délais administratifs et techniques : les travaux ne risquent pas de débuter avant 1986.

La Ville de Rezé s'insurge contre de telles décisions unilatérales de l'un des partenaires du Siman ; ce coup de force concernant le franchissement de la Loire est à rapprocher des problèmes du tramway engendrés par l'attitude de la Municipalité nantaise. Les mêmes causes engendrant les mêmes effets et parfois les mêmes solutions, on peut espérer, comme précédemment dans le dossier du tramway, que la ville de Nantes, après avoir bien

gaspillé le temps et l'argent des contribuables revienne à la voie de la sagesse.
Halte au sabotage ! Rezé ne laissera pas remettre en cause la politique déjà instaurée des transports en commun et de la voirie. Ses élus sont décidés à oeuvrer fermement pour que le franchissement soit inauguré, comme prévu, en 1987.
- Jalonnement et voirie d'agglomération :

Un schéma directeur de jalonnement, comportant en particulier l'harmonisation de la signalisation entre communes, est en cours d'étude en vue de parvenir à une meilleure utilisation du réseau de voirie.

- Axe lourd centre-sud : Accord du Siman Il faut rappeler que la mise en service de l'axe lourd (puis de la seconde ligne de tramway) permettra aux usagers de se rendre en dix minutes de la place des Martyrs à la place du Commerce, grâce à la mise en place de voies réservées aux autobus et au doublement des ponts de Pirmil et Général Audibert (voir p.8 et notre dossier en septembre).

■ Cadre de vie :
Recherche d'un terrain destiné à la réalisation d'un anneau pour les motards.

Le Siman a été sollicité pour participer au financement de l'étude relative à la construction du barrage de Pont-Rousseau, dont la réalisation apparaît urgente après les crues de la Sèvre.

■ Equipements :
Lycée des Bourdonnières : Jacques Floch condamne l'intention manifestée par la Ville de Nantes de supprimer les crédits destinés à l'accessibilité des locaux aux élèves handicapés.

■ Développement économique :
Un projet de plaquette de présentation de l'agglomération est en cours d'élaboration. Cette plaquette sera notamment diffusée auprès des industriels désireux de s'implanter dans la région.

Participation active du Siman au fonctionnement de la mission locale pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

■ Handicapés :
Ouverture d'un poste de direction à l'Institut Médico-Educatif de la Bloridière à Rezé.

REZÉ-INFORMATION

Bimessier d'Informations municipales
Gérant: J. Floch
Directeur de publication: Daniel Prin
Réalisation: Mairie de Rezé

**Où ? Quand ?
Comment ? Combien ? Pourquoi ?**

L'Agence d'Etudes Urbaines de Nantes et l'Insee viennent de communiquer les résultats du recensement concernant la commune de Rezé.

Quelques chiffres ressortent : une population globale de 33 500 habitants (perte de 2 210 depuis 1975), 52,5% de Rezéennes pour 47,5% de Rezéens et enfin 12 902 logements sur la commune.

Le Conseil Municipal est saisi du dossier ; il servira de base de réflexion pour l'Etude Générale concernant la commune qui est en cours.

Les résultats présentés au Maire par l'Auran et l'Insee, prennent en compte les principales données des recensements 1968 et 1975 et les informations de 1982 disponibles à ce jour.

Ainsi que le montre le plan, la Ville est divisée en sept quartiers : (1) Mairie-Cité Radieuse, (2) Trentemoult-Zone Industrielle, (3) Pont-Rousseau, (4) La Chaussée-Les Naudières, (5) Zone Rurale (Ragon-Les Chapelles), (6) La Houssais, (7) le Château de Rezé.

A - Population

La population -qui comprend les personnes ayant leur résidence sur la commune- se chiffre, à ce jour, à 33 500 personnes. On enregistre donc une régression de 2210 habitants par rapport aux résultats de 1975, soit -0,9 % par an et -6,2 % de la population en 7 ans, un peu moins qu'à Nantes qui, dans le même temps, enregistre un déficit de -7 %.

Comment expliquer ce déficit ?

Entre 1968 et 1975, l'accroissement de la population provenait exclusivement d'un excédent du mouvement naturel (excédent des naissances sur les décès) soit + 2600, tandis que le solde migratoire devient négatif après 1968 : - 380. Donc, il n'y aura pas d'apport de nouveaux habitants comme cela était le cas en 1968.

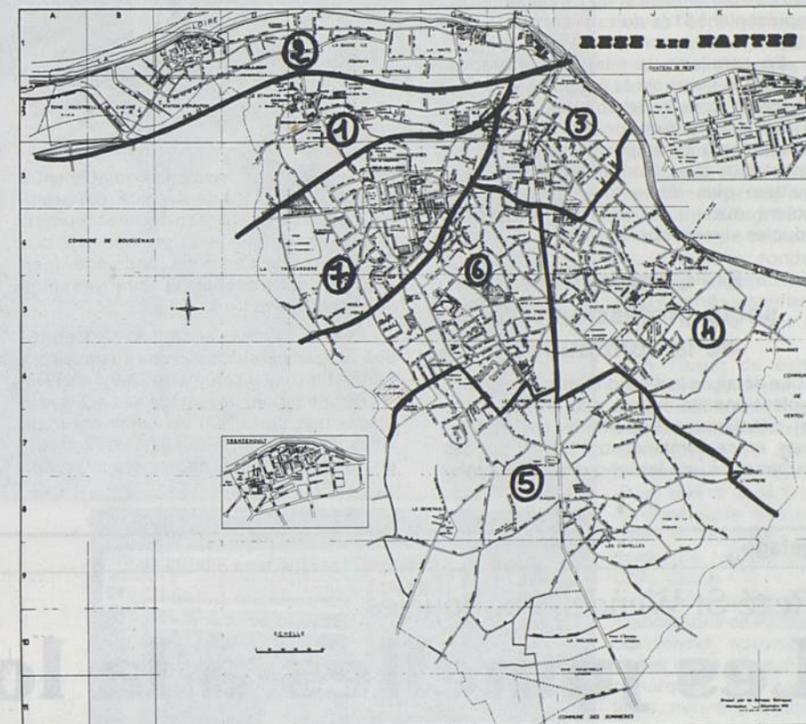
Dans la période 1975-1982, Rezé suit la tendance nationale avec un net fléchissement des naissances qui donne un accroissement naturel de seulement +1860 habitants. Ce chiffre se combine avec un net alourdissement du déficit migratoire - 4070 personnes pour fournir la donnée finale de -2210 habitants. Force est de constater qu'une partie de la population a quitté la commune.

B - Caractéristiques de la population

La ville est composée de 52,5 % de femmes et de 47,5 % d'hommes. On constate que pendant la période 1968-1975, dans les quartiers qui perdent des habitants (Trentemoult, Pont-Rousseau), la proportion de femmes augmente, indice du vieillissement moyen de la population. Cette tendance se retrouve au niveau national. A Nantes, commune âgée, la proportion de femmes est de 53 % depuis 1975.

Les chiffres suivants indiquent le poids en pourcentage de chaque tranche d'âge dans la population :

- 0 à 19 ans : 29,7 %
- 20 à 64 ans : 58,8 %
- 65 ans et + : 11,5 %.



LES QUARTIERS DE REZE Quartiers définis par l'INSEE pour les recensements de 1968 et 1975.

Comparativement à 1975, l'analyse des tranches d'âge permet d'observer qu'à la nette diminution des moins de 20 ans, répond un départ des 35-49 ans (- 1226) ; il semble que les ménages avec enfants migrent vers les communes rurales pour faire construire.

C - Population par quartier

	Population Evolution	
	en 1982	en % 1975 1982
Mairie-Cité Radieuse	4 020	- 0,3
Trentemoult - Z.I.	1 635	- 14,4
Pont-Rousseau	3 350	- 15,1
La Chaussée-Les Naudières	6 285	+ 4,0
Zone Rurale	4 640	+ 13,4
La Houssais	6 035	- 7,1
Château de Rezé	7 535	- 18,1
Ensemble Commune	33 500	- 6,2

Après 1975, la population décroît plus sensiblement dans les quartiers déjà en perte démographique (Trentemoult, Pont-Rousseau). La Houssais connaît une régression, d'ampleur inverse à l'évolution enregistrée entre 1968 et 1975. Le quartier de la Mairie et de la Cité Radieuse reste stable.

Il faut noter que la baisse très nette du nombre des habitants du quartier du Château entre 1975 et 1982 illustre, à l'échelle de la commune, le phénomène d'hémorragie démographique observée dans la plupart des grands ensembles de l'agglomération (Dervallières, Pilotière, Z.U.P. de Bellevue, Malakoff, Sillon de Bretagne, Plaisance, Bois St Louis, etc...).

Les quartiers ayant connu une forte augmentation entre 1968 et 1975 (La Chaussée, Les Naudières, la zone rurale) poursuivent leur accroissement démographique mais à un rythme moins soutenu que précédemment.

Poids de chaque quartier dans la commune

	1968	1975	1982
Mairie-Cité Radieuse	11 %	11 %	12 %
Trentemoult Z.I.	6 %	5 %	5 %
Pont Rousseau	14 %	11 %	10 %
La Chaussée	16 %	17 %	19 %
Zone Rurale	9 %	11 %	14 %
La Houssais	18 %	18 %	18 %
Château de Rezé	26 %	26 %	23 %



D - Evolution du nombre et de la taille des ménages

Malgré la baisse de population, le nombre de ménages a augmenté, notamment ceux de petite taille (1 ou 2 personnes) qui représentent 51 % du total contre 41 % en 1975.

En corollaire, le nombre des grandes familles diminue assez nettement. On peut observer, dans cette donnée, l'empreinte d'un phénomène de société : les foyers ont moins d'enfants, les personnes âgées n'habitent plus avec leurs enfants, les jeunes quittent plus tôt le foyer parental ; on notera aussi l'influence statistique des couples vivant séparément.

E - Composition socio-professionnelle de la commune

Le détail de la division Catégorie Socio-Professionnelle fourni par l'Auran-Insee est difficilement exploitable. Les statistiques, en ce domaine, sont basées sur des déclarations, or les enquêteurs enregistrent une différence souvent notable entre la réalité et le perçu de la réalité : par exemple, nombre d'ouvriers se déclarent comme employés. Cependant, on observe que Rezé reste une commune «populaire» (part importante des ouvriers et employés parmi la population active).

Le taux d'actifs s'accroît en 1982 en raison de l'arrivée sur le marché du travail des générations ayant moins de 20 ans en 1975. Rezé emploie davantage ses actifs «sur place» que ne le font les communes voisines (Bouguenais, St Sébastien, Vertou) ; en outre, le nombre de personnes travaillant à Rezé passe de 31,4% en 1975 à 36,7% en 1982. Cet élément, qui est propre à la commune, a été provoqué par l'élargissement du secteur commercial et des services créateurs d'emplois. C'est la récompense de l'action menée en ce sens depuis plusieurs années. Toutefois, Nantes reste le principal pôle attractif en matière d'emploi (plus d'un rezéen sur deux travaillent à Nantes).

F - Quelques données sur l'habitat

	Nombre de logements	Logements vacants	Résidences Secondaires
1968	9.924		
1975	11.890	610	
1982	12.902	587	177

De 1975 à 1982, le parc de logements s'est accru de 8,5% et, en sept ans, Rezé a construit 1700 habitations neuves.

En 1975, les statistiques donnaient 3,14 personnes par résidence principale, actuellement on n'en compte plus que 2,70; la taille des ménages diminue et se rapproche ainsi des caractéristiques de la Ville de Nantes.

Ultime donnée sur la question : 65,6% de Rezéens sont propriétaires de leur logement ; cette proportion de propriétaires dans la commune (près de deux occupants sur trois) reste stable depuis 1968, elle est supérieure à celle de Nantes qui se chiffre à 40% en 1982 et reste comparable à celle de l'agglomération.

Rezé St Wendel, dix bougies :

Les jumelles à la longue vue

Pendant une semaine les deux Cités se sont unies pour offrir à la population les festivités de leur dix ans d'amitié.



Le dixième anniversaire du Jumelage Rezé-St Wendel a été un temps fort de l'animation dans notre Ville. Les expositions au Chêne-Gala ont ouvert les réjouissances : plus de 4000 visiteurs, dont 500 scolaires, sont venus les visiter. Le vendredi, 350 enfants des écoles publiques ont donné un concert remarquable sous la direction de Philippe Le Corf. Créés à l'initiative de l'Ecole de Musique il y a 3 ans, ces chœurs d'enfants regroupent 16 classes et mobilisent près de 400 élèves.

L'Ecole de Musique s'est elle-même mise en valeur ; l'auditoire a



apprécié le talent des jeunes musiciens, en harmonie parfaite avec leurs professeurs. Des concerts de haute qualité ont démontré la valeur des élèves et l'efficacité pédagogique de leurs enseignants.

L'Ecole de Musique s'affirme chaque jour comme une réalisation de premier plan et un des fleurons de la politique culturelle.

Les écoles publiques ont pris toute leur part à la fête : les animations sportives ont rassemblé plus de 600 élèves et l'opération «portes ouvertes» dans les classes primaires et maternelles a touché plus de 1000 enfants.

Samedi matin, le match de football entre les élus de Rezé et St Wendel ne manqua pas de piquant. Malgré une bonne équipe rezéenne, emmenée rondement par le Maire, Rezé s'est incliné - justement il faut le dire - sur le score de 5 à 1.

A l'issue de cette rencontre au sommet, le défilé et les cérémonies officielles rassemblèrent plus de 1500 personnes ; le complexe sportif de la Trocardière porte maintenant la marque du Jumelage : «Salle des Cités Unies».

L'après-midi, les associations de Rezé et St Wendel, accompagnées de la prestation remarquable des bateleurs, mirent en chant, danse et musique cette belle après-midi ensoleillée.

Enfin la fête se termina en apothéose, dans les gerbes de lumière d'un feu d'artifice admiré par près de 5000 spectateurs et les ritournelles dansantes du bal de clôture.

Cet anniversaire consacre une entente de 10 ans entre Rezé et St Wendel. Bientôt une troisième Cité viendra rejoindre les deux premières : Ain Eddefla ; et la devise du jumelage, inscrite sur la nouvelle plaque de la «Salle des Cités Unies» prendra tout son sens : «permettre la rencontre entre les hommes et les femmes de bonne volonté pour le rapprochement des peuples, l'amitié et la Paix».

UNE VILLE QUI SE TRAVAILLE

Une ville qui vit se transforme. Des travaux, discrets ou imposants modèlent peu à peu le paysage urbain.



Chapelle St Lupien

La première tranche des travaux de la Chapelle St Lupien vient de débuter. Elle concerne la mise hors d'eau (charpente et couverture) du bâtiment principal. Coût de l'opération : 240 000 F.

La deuxième tranche mettra hors d'eau le bâtiment attenant à la Chapelle. Pour financer cette deuxième phase, une subvention a été demandée au Ministère des Affaires Culturelles.

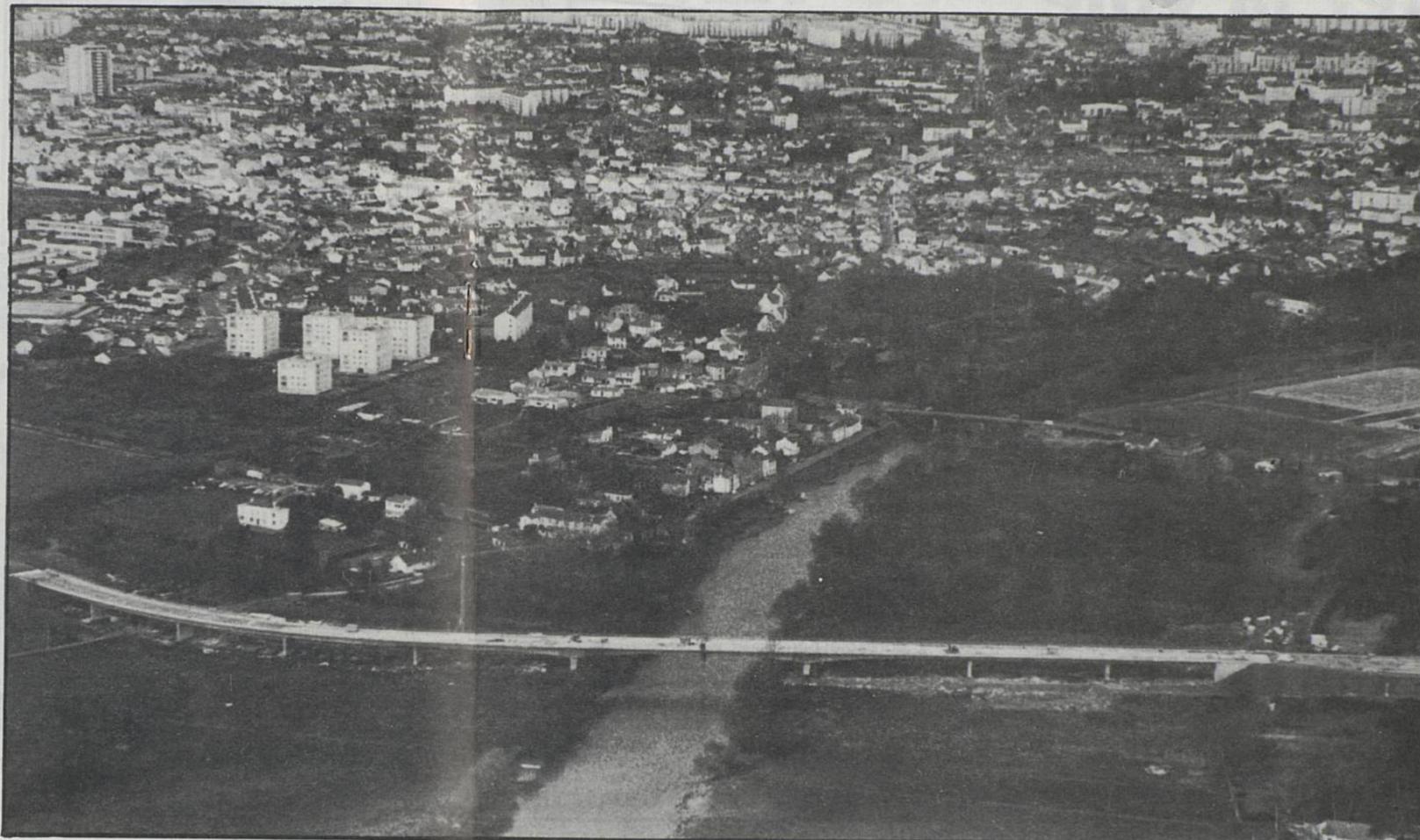
L'hypothèse actuellement retenue quant à l'utilisation de la Chapelle St Lupien, est celle d'un musée vivant regroupant des collections archéologiques (issues en particulier des fouilles menées devant la Chapelle), des éléments sur l'Histoire locale et les traditions populaires, et enfin, une salle d'exposition.



Cimetière de la Classerie

L'exploitation de la 1^{ère} tranche étant achevée, l'aménagement d'une deuxième tranche devenait indispensable. Cette nouvelle phase de travaux (préparation du terrain, assainissement et clôture) s'élève à 970 000 F.

La superficie nouvelle disponible pour le cimetière de la Classerie est de 1,6 hectare.



Viaduc des Bourdonnières

Malgré les intempéries, cet ouvrage et ses accès seront mis en service comme prévu fin juin. Le viaduc des Bourdonnières permettra de soulager le Pont de la Morinière (24 000 véhicules par jour) et d'absorber une partie du trafic lourd franchissant actuellement Pont-Rousseau. Plus tard, le viaduc donnera son plein rendement avec la mise en service de l'autoroute B 11 (1985) et de la contournante-Sud (1987 ?).

Le coût global du viaduc des Bourdonnières s'élève à

45 650 000 F répartis entre Nantes (19 640 000 F) et Rezé (26 010 000 F). Grâce aux subventions obtenues par Rezé la charge nette de la ville est de 15 820 000 F.

Enfin, compte tenu de l'intérêt que présente le viaduc des Bourdonnières pour l'ensemble de l'agglomération - notamment pour le Sud-Loire - la Ville de Rezé va demander une participation financière des autres communes du SIMAN.

Aménagements et extension de la Mairie principale



Les locaux occupés notamment par le Service Juridique vont être réaménagés. La Mairie va ainsi s'étendre et englober des bâtiments jouxtant à l'Ouest le Service Juridique. Ces bâtiments, acquis récemment par la Ville, nécessitent une réhabilitation totale. Coût de l'opération : 650 000 F.

Les nouveaux locaux comprendront en particulier trois bureaux destinés aux groupes politiques représentés au Conseil Municipal (y compris le groupe d'Opposition).

Ces derniers trouveront donc des conditions idéales de travail et de réunion, gage essentiel d'une bonne démocratie.



Gymnase Petite Lande

Dans le cadre de l'entretien normal des bâtiments communaux, la toiture du gymnase de la Petite Lande est en cours de réfection. Coût des travaux : 220 000 F.

Aménagement Martyrs/Libération :

Moduler la voie



Le projet

Le Comité du Siman du 28 Juin devrait marquer le lancement des travaux de transformation place des Martyrs et avenue de la Libération. La réalisation du complexe prendra six mois.

La mise en circulation d'un nombre accru de bus et le stationnement en terminus place des Martyrs ainsi que le départ d'une ligne future engendrent un passage d'usagers de plus en plus nombreux.

La parfaite synchronisation des transports en commun demande l'installation de pôles d'échange aux entrées de l'agglomération nantaise. Ainsi que Bellevue à l'Ouest, Beauséjour au Nord et la Haluchère à l'Est, la place des Martyrs a toute vocation à

devenir la porte Sud des Transports en commun de l'agglomération.

Rezé a donc décidé d'offrir un accueil approprié aux nombreux usagers -aubette, services, information, toilettes, kiosque-. En outre, l'image de marque de ce secteur de Rezé avait besoin d'être modifiée.

La double voie de l'avenue de la Libération va «s'humaniser» en un agréable boulevard au large trottoir planté d'arbres, la fontaine de la place des Martyrs pourrait donner la touche finale à l'ensemble. Rezé-Information vous dira tout et beaucoup plus sur cette importante réalisation dans son dossier de Septembre.

Libre expression

P.C.F.

LA POLITIQUE D'ATTILA

Décidément les habitants de l'agglomération nantaise n'ont pas fini de faire les frais du changement de majorité à Nantes en mars 1983 !

Depuis l'élection de Chauty et de son équipe tous les grands projets d'agglomération ont été remis en cause.

Quand nous disons que la Droite est le fossoyeur de l'économie nationale, chaque jour qui passe nous en apporte davantage la preuve :

- **Le chantier du tramway** arrêté totalement pendant plus d'un mois a provoqué le licenciement de plus de 100 travailleurs. Les conditions de son exploitation telles que voudrait les imposer la Droite dénaturent complètement l'aspect moderne et efficace d'une telle réalisation et risquent de compromettre son succès à l'exportation. Cela s'appelle la casse de l'économie nationale. Il s'agit là d'une politique sacrifiant l'intérêt général à d'étroits intérêts corporatistes.

- **Le franchissement de la Loire à Cheviré** : la remise en cause du tunnel pour de prétendues raisons financières risque de compromettre gravement l'avenir du port de Nantes et engendre un retard de réalisation de deux ans au moins dont le coût pour la nation sera considérable.

La hargne de la Droite face à tous les projets adoptés à l'unanimité des 19 communes membres avant mars 83 et le diktat imposé par la ville de Nantes dénaturent totalement l'esprit qui a prévalu à la création du SIMAN basé sur le volontariat de l'adhésion et l'unanimité des décisions.

Bien évidemment nous ferons tout pour nous opposer à cette politique de démolition et pour imposer le respect des décisions prises. Notre seul but est de défendre les intérêts de la grande masse de la population et plus particulièrement des travailleurs de notre commune et de l'agglomération en général. Nous pèserons de tout notre poids pour la plus grande prise en considération de tous les éléments susceptibles d'améliorer les conditions de vie et de loisirs. Nous défendrons également l'emploi et l'économie dans notre région et au niveau national, en faisant en sorte que les grands équipements projetés soient réalisés dans les meilleures conditions.

La Gauche ne laissera pas la Droite brader tout ce qui peut apporter un mieux vivre à nos concitoyens, les élus communistes de Rezé participeront pleinement à toutes les initiatives en ce sens.

Pour le groupe communiste des élus de Rezé
J.P. Brémont Vice président du SIMAN

International

Le Conseil Municipal a pris position contre le procès intenté à 759 citoyens de Fatsa, en Turquie. Ces personnes, dont le seul tort est d'avoir voulu donner un visage démocratique à leur Cité, sont aujourd'hui menacées de mort.

Le Conseil Municipal a donné «son appui total à la délégation européenne d'observateurs, constituée de représentants de Conseils Municipaux de différents pays d'Europe. Ceux-ci auront pour mission d'enquêter sur les conditions dans lesquelles se déroule le procès, la véracité des accusations, sur l'état de santé des accusés et les conditions carcérales qu'ils ont supportées depuis leur arrestation».

Urbanisation

Le Conseil Municipal a décidé d'acheter des terrains dans le secteur de la Bourderie (Mahaudières Nord). Ce secteur est stratégique : il assure la liaison entre le Bourg et le Château de Rezé.

Les orientations définitives en matière d'organisation spatiale, de choix architecturaux et de répartition des types d'habitat seront arrêtées par des groupes de travail créés à cet effet.

Peplum

Les fouilles ont repris autour de la Chapelle St Lupien. Les archéologues ont bon espoir de découvrir des couches plus vieilles que celles récemment mises à jour.

Peut-être des surprises en perspective ! Suite au prochain épisode.

Handicapés

La commune a décidé d'accorder sa garantie à la Société Nantaise d'HLM pour le remboursement d'un emprunt de 94 500 F. Cet emprunt est destiné à assurer le financement complémentaire de 11 logements pour handicapés, dans le quartier de la Noëlle.

ô toit !

La Loi Quillot prévoit que tous les contrats de location doivent être mis en conformité avant le 25 juin 83. Il est indispensable que locataires et propriétaires bailleurs se préoccupent du renouvellement de ces contrats avant cette date.

Pour tous renseignements, le Centre d'Information sur l'Habitat est gratuitement à votre disposition. Tél. 89.30.15. Du lundi au samedi inclus de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Blocages

Suite à l'annonce du blocage de quatre classes à Rezé, une délégation composée d'élus, de parents d'élèves et d'instituteurs a été reçue à l'Inspection académique. Les élus rezéens ont rappelé leur opposition formelle à des classes de plus de 25 élèves ainsi qu'à des classes doublées.

A l'issue de cette intervention, un blocage au Port au Blé a été levé mais trois autres restent en suspens, à la Houssais, au Château-Nord et au Chêne-Creux.

Si ces blocages se transforment en fermeture à la rentrée, les élus réuniront la Commission Extra-Municipale de l'Enseignement pour envisager une action d'envergure.

Soupe

Pour éviter la traditionnelle bousculade de la rentrée, les parents, dont les enfants mangent au restaurant scolaire, sont invités à les inscrire dès le mois de juillet à la Caisse des Ecoles, rue Jean Louis.

Adresse nouvelle

Médecin Généraliste

Dr Bouard
6, rue du Jaunais
Rezé - 05.11.35

Salles propres

L'école d'Educateurs de la Classerie met à la disposition des associations ou organismes locaux les pièces et matériels suivants :

- Une salle de conférence (jusqu'à 100 pers.)
- 5 salles de réunion
- 10 chambres avec sanitaire
- 1 cuisine
- des ateliers de poterie, photo, tissage.

Prix et conditions de location seront fournis par l'école, 116 rue de la Classerie Rezé - 75.69.94 ou 75.23.91

Mirliton

La fête annuelle qui aura pour cadre le nouveau et beau quartier des Mahaudières déploiera tous ses fastes au printemps 1984. Une nouvelle date pour une fête exceptionnelle.

Cher maître

La Ville réfléchit actuellement à la mise en place d'un service de conseils juridiques ; les rezéens y trouveront des réponses à leurs problèmes de succession, voisinage, bail, divorce etc. Ce service ouvrira ses portes début octobre.

Détail et renseignements dans le prochain numéro.

Vite vu

Roland Carraz, Secrétaire d'Etat au tourisme en visite à Rezé

A l'occasion d'une réception au pavillon de la Morinière, Jacques Floch a présenté à Roland Carraz, Secrétaire d'Etat au Tourisme, le terrain d'aventure du Chêne-Gala, le parc de la Mori-

nière et les bords de Sèvre mis à la disposition de tous.

Après Rezé, la délégation s'est rendue à Pont Caffino ; Roland Carraz félicite ses promoteurs : «vous avez réalisé une mise en

valeur intelligente, prouvant qu'avec des moyens modestes et beaucoup de volonté, on peut tirer parti de ressources peu connues mais ayant le label de qualité».



Bienvenue aux cousins d'Entressens

Comme prévu, le CM1 du Port au Blé a reçu sa classe jumelle d'Entressens. Travail et détente au programme ; les petits rezéens se sont montrés à la hauteur de l'accueil qui leur avait été réservé dans la si belle région des Baux de Provence.

Mois des Littératures latino-américaines :

Le choc des mo(t)saïques

Le succès incontestable des manifestations organisées en avril-mai à l'initiative de la Bibliothèque et de l'O.M.C. a démenti les remarques les plus sceptiques : «Pourquoi l'Amérique Latine ? Qui viendra à un débat sur la littérature ?»

Maintenant, la preuve est donnée de la curiosité et de l'appétit du public rezéen. Tous les sujets peuvent être abordés sous réserve, bien entendu, des moyens et des formes appropriés.

Le 6 mai au soir, à la M.J.C., 100 personnes ont assisté à un débat d'une grande qualité auquel participaient trois auteurs Latino-Américains et deux traducteurs. Ce débat eut le mérite de montrer toute la force de la littérature quel que soit son horizon.



Grégorio Manzur, Manuel Scorza, Nicasio Perreira, Juan José Saer et Antoine Berman

A l'origine des manifestations, l'achat d'oeuvres latino-américaines par la Bibliothèque, l'intérêt et les questions des lecteurs en face d'un monde différent, l'étonnement provoqué par des livres qui

bousculent toutes les classifications de genre et de forme, mêlant le rêve et le réel, l'histoire et le fantastique, la mythologie et le quotidien. Ainsi est venu le désir d'explorer ces oeuvres si diverses qu'elles interdi-

sent tout jugement global. Quartiers, M.J.C., écoles ont été associés au projet sous la houlette de l'O.M.C. La littérature ne s'arrêtant pas au livre, le conte, le théâtre et les expositions prirent toute leur place dans ce qui est devenu le spectacle de la littérature.

Du 19 avril -inauguration du mois d'animation à la Maison de Ragon- jusqu'au 7 mai -rencontre avec Bertha Bustos venue parler de son pays, le Pérou à la Bibliothèque de la Noëlle- se sont succédés des débats et des spectacles qui ont réuni des publics très divers (en moyenne 100 personnes à chaque fois). On ne peut que se féliciter de la participation du nombreux public aux les expositions du Port au Blé et de la Noëlle.

Deux cents collégiens et lycéens éblouis et captivés par les talents de conteur de Grégorio Manzur sur les mythes amérindiens ont souhaité renouveler l'expérience avec d'autres auteurs. «Manzur racontait si bien que je voyais l'histoire se dérouler dans ma tête».

Le bilan du mois des littératures latino-américaines est positif à plus d'un égard : nombre de livres prêtés en augmentation à la Bibliothèque, progression des inscriptions à la Noëlle, succès auprès des élèves du secondaire et d'un public intéressé...

La réussite de cette animation incite au renouvellement de l'expérience, notamment en direction du public adolescent.

Campagne des loisirs d'été:

Vers de nouvelles aventures, OLÉ!

Avec un nouveau Conseil d'Administration composé d'élus, de pédagogues, de parents, d'associations et de la M.J.C. sous la présidence de Marie-Madeleine Jouan, l'Office des Loisirs Educatifs de Rezé gère le plus gros budget paracommunal (2 MF).

De nombreux équipements à disposition, 2 permanents et une directrice d'activité, 200 personnes d'encadrement se mettent au service tout le long de l'année de 2000 enfants représentant environ 1000 familles.

Le travail de l'O.L.E. se divise en deux parties : les loisirs courts en période scolaire et petites vacances, Pâques et les vacances d'été.

C'est le mercredi, pendant l'année, que l'O.L.E. développe sa vitesse croisière au centre de la Robinière. Ateliers et activités éducatives s'offrent aux enfants de 5 à 14 ans.

Pendant les petites vacances (Noël, Toussaint, etc.), le programme des ateliers s'échelonne sur une semaine. Cette année, les enfants ont apporté tout leur soutien actif aux activités des associations de quartier : Ragon pour le carnaval, Zola Barbusse, le Château avec la M.J.C. Le temps fort des activités reste, bien sûr, les grandes vacances ; cette année, il va se dérouler sous quatre horizons. Les centres de loisirs habituels, deux camps, l'un en Allemagne, l'autre camp spéléo dans l'Isère, les équipées-voile, roulotte, canoë,



poney, etc., les colos-hebdos en Brière offriront le cadre des grandes vacances à de nombreux petits rezéens cet été.

Le camp en Allemagne et le camp spéléo sont les nouveautés du cru 1983.

Tout ce beau programme alléchant n'est cité que pour le plaisir, puisque les

places sont prises et les inscriptions closes.

La saison démarre dans les meilleures conditions : choix de lieux et d'activités, grosse fréquentation, nouveautés. Souhaitons-lui pleine réussite pour la plus grande joie des enfants.

Un déporté raconte :

La journée du 28621

Décidément l'Histoire n'en finit pas de laver son linge sale. Plusieurs événements récents ravivent la mémoire maudite des années de cris et de sang 1939-1945. La capture de Klaus Barbie, le «jubilé» de la prise du pouvoir par Hitler, l'anniversaire du Ghetto de Varsovie, l'affaire Maurice Papon, les faux carnets de Hitler, le procès de Heinz Barth assassin d'Oradour résonnent comme autant de glas dans le souvenir de nos aînés. De nombreuses arrestations eurent lieu à Rezé de 1941 à 1944 ; internements, déportations et exécutions constituent la part que la commune dut payer pour la Libération.

En hommage à leur mémoire, quelques rues portent encore le nom de ces victimes. La Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes, section de Rezé, comme tant d'autres, n'oublie pas. L'un d'eux raconte.



Ma première journée

Après un voyage de trois jours et trois nuits sans soins et nourriture, je me suis retrouvé jeté à terre hors des wagons à bestiaux avec les malades, les blessés et plusieurs morts.

Nous étions arrivés à Auschwitz !

Je fus saisi par l'ambiance de terreur autour de moi. Les S.S. criaient, frappant les plus faibles d'entre nous pour les forcer à se relever, tandis que les Kapos faisaient tourner leurs bâtons au-dessus de nos têtes.

«Ici, votre vie ne compte pas» ; pour le prouver l'officier S.S. dégaina son arme et abattit, devant nous, un prisonnier placé au premier rang.

Plus tard dans le camp, des ombres d'hommes déambulaient en vêtements rayés, les yeux hagards.

Je devinai mon sombre destin ; après la désinfection, la douche et la tonte du crâne, on me dépouilla de mes vêtements et de mes affaires personnelles. Je n'avais plus que l'identité du numéro qu'ils me tatouèrent sur la poitrine et sur le bras.

Plus tard dans la journée, après une course effrénée de plusieurs kilomètres, mes compagnons et moi-même arrivâmes à Birkenau.

C'était encore l'hiver, neige, boue et froid nous transperçaient le corps.

rage aveugle

Le matin à trois heures, il fallut subir le réveil, l'appel, puis la formation des commandos de travail dans la boue glacée. Avec nos chaussures trouées et sans vêtements chauds, nous dûmes tenir un garde à vous impeccable. S.S. et Kapos jouaient à plaisir du bâton et de la

botte, les plus faibles d'entre nous tombèrent, ils furent sortis de nos rangs pour ne plus reparaitre.

Notre pauvre cortège s'ébranla pour un chemin long et éprouvant ; au loin, dans le jour naissant, je devinai notre lieu de travail : le chantier de terrassement. Là, commencèrent nos pires souffrances. Nous fûmes astreints à un rythme de travail infernal dont le moindre relâchement était suivi de punitions brutales allant jusqu'au meurtre.

Les Kapos étaient les seuls maîtres, les coups pleuvaient et des camarades succombaient, victimes de la rage aveugle de nos tortionnaires. Depuis le début de la matinée, quelques cadavres formaient un tas tragique à proximité. Qui de nous viendrait le grossir ?

Un coup de sifflet donna le signe de la pause - une louche de liquide avalée d'un trait - après le maigre bol de jus tiède pris au bloc le matin, l'estomac vide faisait souffrir. Le travail reprit aussitôt. La pelle et le marteau-piqueur paralysaient nos bras, il fallut cependant lutter pour travailler vite, toujours plus vite sous l'oeil impitoyable de nos gardiens.

Autour de moi, je ne voyais que les masques ensanglantés de mes compagnons qui s'activaient tels des fantômes ; la terreur nous rendait méconnaissables. Au coup de sifflet, nous ramassâmes nos outils et, chargeant les morts et les blessés, nous rentrâmes au camp.

En colonne par cinq, le retour ajouta à notre douleur, les mains et les pieds saignaient.

Au loin, nous perçûmes le son de l'orchestre du camp jouant une marche qui devait accompagner le passage des commandos de travail, je vécus, pour la première fois, la sinistre

mascarade de «l'accueil au camp».

Nous passâmes sous l'inscription du fronton «Arbeit Macht Frei» (le travail est libérateur). Les colonnes saluèrent militairement leurs maîtres indifférents et pleins de morgue.

Nous attendîmes immobiles devant le bloc, pétrifiés de froid. Les prisonniers toussaient, crachaient, pendant cette longue attente certains s'oublièrent sur eux. Depuis trois heures, les S.S. gouailleurs comptaient et recomptaient vivants, blessés et morts couchés dans la boue.

cauchemar

Coup de sifflet libérateur, fin de l'appel.

Dans la cour, ce fut le cauchemar, dans des charettes s'entassaient pêle-mêle les cadavres ; à notre tour, nous dûmes charger nos morts, plusieurs charettes seront ainsi remplies. L'effroi et l'horreur me déchiraient l'esprit.

Coup de sifflet. Nous courûmes vers le bloc, vers les cages qui devaient nous servir de couchettes. Le Chef de bloc, un sadique, recommença plusieurs fois une séance punitive de sport dans laquelle le reste de nos forces s'épuisa ; quelques uns ne survécurent pas.

Plus tard, après avoir soupé d'un méchant bouillon et d'un peu de pain, chacun put enfin s'allonger. Toute la nuit, les gémissements et les râles frappèrent mes oreilles, le sommeil ne vint pas.

Vers l'extérieur du camp, des coups de feu trouèrent le noir... des désespérés se jetaient sur les barbelés.

Les yeux grands ouverts, je pensai à ma vie d'avant et j'essayai rageusement de comprendre, enfin comprendre...»

Matricule 28621

12 Si vous ne partez pas en vacances, profitez de votre temps et glissez-vous dans les interstices du sommeil d'été de Rezé ; dénichiez un polar à la bibliothèque, piquez une tête à la piscine ou taquinez l'anguille dans la Sèvre...
Le sommeil d'une ville est parfois peuplé de rêves plaisants.

PISCINE

La piscine sera ouverte tous les jours sauf le lundi

- du mardi au samedi : 9h à 20h
- le dimanche : 9h à 18h 45

Tarif : Adultes 8 F 50, 43 F 50 pour 10 entrées.

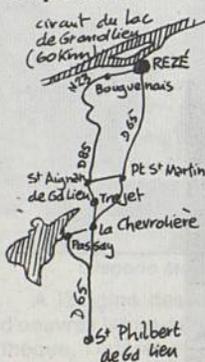
Enfants : gratuit pour les rezéens de moins de 16 ans (sur présentation d'une carte à retirer sur place).

La piscine sera fermée à partir du 20 août pour travaux.

VIVRE L'ÉTÉ

VELO

Suivez le guide : Pendant la ballade, s'arrêter au bord du lac pour déguster ses anguilles avec un p'tit coup d'blanc.



GUINGUETTE

Ce n'est pas du côté de Nogent mais de Trentemoult que vous pourrez guincher au son de l'accordéon musette.

Le dancing «la guinguette» (quai Marcel Boissard) sera ouvert tout l'été de 21h à 3h du matin les vendredi, samedi et dimanche.

AU VERT

A Rezé, le domaine de la Morinière vous offre calme, verdure et repos. Près de trois hectares de bosquets, pelouses et jardins se complètent de la promenade St Wendel qui longe la Sèvre et du circuit sportif de détente et de loisirs du Chêne-Gala.

Si vous vivez dangereusement, vous irez jusqu'à Pont-Caffino, près du bourg de Château-Thébaud. Ce Centre de loisirs et nature a été créé par 14 communes dont Rezé. Promenades et pique-niques sont agréables dans les 8 hectares du site.

AUDIO-VISUEL

Le Centre Audio-Visuel de Loire-Atlantique reste ouvert tout l'été. Si vous apportez des projets audio-visuels, vous serez les bienvenus.

Dans le cadre de la semaine d'animation sur Jacques Brel qui se déroulera à Rezé en octobre, le CAVLA organise en juillet et août un concours de scénario. Le groupe (5 personnes au minimum) qui écrira le meilleur projet pourra réaliser un film vidéo présenté dans la semaine Jacques Brel. Ce concours est réservé aux jeunes de 15 à 18 ans - 84.03.23.

HISTOIRE

L'Association des Amis de Rezé met en place une commission chargée de l'inventaire du patrimoine communal et de collecter objets ou documents pour le futur musée de la Ville.

Si vous désirez participer à ces activités pendant les vacances, prendre contact avec Yann Vince - 04.03.03.

CINEMA

Le cinéma St Paul (rue Julien Douillard) est ouvert tout le mois de juillet. Séances les vendredi et samedi à 21h et le dimanche à 14h 30 et 17h 30. Programme dans la presse quotidienne.

BIBLIOTHEQUES

Vous trouverez tout l'été une bibliothèque ouverte à Rezé ; pas de problème pour les emprunts : une même carte donne accès aux trois bibliothèques.

- Port au Blé (pour enfants) ouverte du 1^{er} au 15 juillet et tout le mois d'août.
- La Noëlle (6 square E. Blandin) ouverte du 1^{er} juillet au 15 août.
- Bibliothèque centrale (allée de Provence) ouverte en juillet et du 16 au 31 août.

Pendant les vacances vous pourrez emprunter davantage de livres pour un laps de temps plus long (jusqu'à 2 mois).

M.J.C.

La Maison des Jeunes et de la Culture sera ouverte en juillet tous les après-midi de 15h à 20h du mardi au vendredi et de 14h à 19h le samedi.

Outre les activités habituelles

(ping-pong, jeux de cartes, musique etc.) la MJC propose des sorties-mer, sorties-cheval ou ballades selon les propositions des participants.

La MJC organisera enfin des boums dont les dates seront affichées sur place. 75.57.28.

TENNIS

Les courts de tennis des stades Léo Lagrange et La Robinière seront à votre disposition pendant les vacances. La halle de tennis, à la Trocardière, sera également ouverte.

SON ET LUMIERE

Tourisme et Travail organise des départs pour le son et lumière du Puy du Fou les 1^{er}, 2 et 8 juillet - 75.91.17

